

## COMpte Rendu Sommaire de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 19 DECEMBRE 2014

\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

**PRESENTS** : Mesdames Constance de PÉLICHY, Stéphanie HARS, Stéphanie AUGENDRE MÉNARD, Véronique DALLEAU, Nicole BOILEAU, Frédérique de LIGNIÈRES, Linda RAULT, Marion CHERRIER, Isabelle FIDALGO, Chloé BORYSKO (du point 1.1 au point 4.6), Colette ROUSSEAU, Messieurs Vincent CALVO, Christophe BONNET, Stéphane CHOUIN, Dominique THENAULT, René MARMISSOLLE, Jean-Noël MOINE, Jean-François KARCZEWSKI, Sébastien DIFRANCESCHO, Emmanuel THELLIEZ, Daniel GAUGAIN, Pierre LUQUET, Philippe FROMENT, Thierry MONTALIEU, Dominique DESSAGNES.

**POUVOIRS** : Madame Géraldine VINCENT à Madame Isabelle FIDALGO, Mme Chloé BORYSKO à M. Vincent CALVO (du point 4.7 au point 7.1), Monsieur Marc BRYNHOLE à Monsieur Dominique DESSAGNES, Madame Sylvie BRETON à Monsieur Thierry MONTALIEU, Madame Manuela CHARTIER à Monsieur Philippe FROMENT.

**Secrétaire de Séance** : Madame Stéphanie AUGENDRE MÉNARD.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 28 novembre 2014.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 28 novembre 2014 est adopté à L'UNANIMITÉ.

### 1 - FINANCES - MARCHE

#### **1.1 Avenants aux marchés de travaux relatifs à la construction d'un restaurant scolaire et d'un accueil périscolaire à la Ferté Saint-Aubin**

**Vote favorable à l'unanimité** pour autoriser Madame le Maire à signer les avenants (lots 7, 9, 11) relatifs aux marchés de travaux concernant la construction d'un restaurant scolaire et d'un accueil périscolaire à La Ferté Saint-Aubin.

#### **1.2 Attribution et signature du marché relatif à la gestion du camping municipal de La Ferté Saint-Aubin**

**Vote : 22 voix pour et 7 abstentions** (M. Philippe FROMENT, Mme Manuela CHARTIER, M. Marc BRYNHOLE, Mme Sylvie BRETON, M. Thierry MONTALIEU, Mme Colette ROUSSEAU, M. Dominique DESSAGNES) pour autoriser Madame le Maire à signer le marché relatif à la gestion du camping municipal de La Ferté Saint-Aubin avec la société FRERY pour un montant de 54 000 € HT soit 64 800 € TTC.

#### **1.3 Attribution et signature du marché relatif à la création d'un bassin d'orage à La Ferté Saint-Aubin**

**Point annulé et reporté au prochain Conseil Municipal.**

**1.4 Signature de l'avenant n°1 au marché de location de cars avec chauffeur passé avec l'entreprise ANDESQUARD**

**Vote favorable à l'unanimité** pour autoriser Madame le Maire à signer l'avenant n°1 au marché de location de cars avec chauffeur.

**1.5 Demande de subvention pour les travaux de réfection des huisseries à l'école des Sablons**

**Vote favorable à l'unanimité** pour autoriser Madame le Maire à solliciter une subvention au titre de la DETR et de la réserve parlementaire, pour des travaux de réfection des huisseries de l'école des Sablons.

**1.6 Vote de la décision modificative n°1 2014 du Budget principal**

**Vote favorable à l'unanimité** pour adopter la décision modificative n°1 de la Ville.

Dépenses fonctionnement :	8 112,28 €	Recettes fonctionnement :	8 112,28 €
Dépenses d'investissement :	103 886,22 €	Recettes d'investissement :	103 886,22 €

**1.7 Vote de la décision modificative n°1 2014 du Budget annexe de l'Assainissement**

**Vote favorable à l'unanimité** pour adopter la décision modificative n°1 2014 du Service de l'Assainissement.

Dépenses fonctionnement :	0 €	Recettes fonctionnement :	0 €
Dépenses d'investissement :	182 866,00 €	Recettes d'investissement :	182 866,00 €

**1.8 Admission en non valeur d'une créance irrécouvrable**

**Vote favorable à l'unanimité** pour constater l'effacement des dettes pour le débiteur concerné pour un montant total de 36,34 €

**1.9 Autorisation budgétaire spéciale**

**Vote favorable à l'unanimité** pour autoriser, Madame le Maire, à engager, liquider et mandater sur l'exercice 2015 les dépenses d'investissement suivantes :

Compte	Libellé	Crédits ouverts
2031	Frais d'études	40 000 €
2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences	10 000 €
2183	Matériels de bureau et informatiques	4 500 €
2184	Mobilier	3 500 €
21578	Autre matériel et outillage de voirie	14 000 €
2188	Autres immobilisations incorporelles	13 500 €
2313	Immobilisations en cours : construction	500 000 €

Les crédits correspondants seront repris au budget primitif 2015.

**1.10 Adoption des tarifs municipaux pour 2015**

**Vote : 22 voix pour et 7 contre** (M. Philippe FROMENT, Mme Manuela CHARTIER, M. Marc BRYNHOLE, Mme Sylvie BRETON, M. Thierry MONTALIEU, Mme Colette ROUSSEAU, M. Dominique DESSAGNES) pour adopter les nouveaux tarifs municipaux 2015. Ces nouvelles tarifications seront mises en œuvre à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

## 2 - DIRECTION DE L'EDUCATION

### 2.1 Demande de subvention auprès du Conseil Général du Loiret pour le financement de deux postes d'animateurs

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil général pour l'année 2015 et à signer les conventions afférentes.

## 3 - ENVIRONNEMENT

### 3.1 Projet d'extension de l'unité de méthanisation de matières organiques – Sologne Biogaz

Vote favorable à l'unanimité pour donner un avis favorable au projet d'extension de l'unité de méthanisation de matières organiques – Sologne Biogaz, dans la mesure où la société Sologne Biogaz s'engage à ne pas générer de nuisances olfactives dans l'exécution de son activité. La commune sera vigilante au respect de ces prescriptions.

## 4- DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DE L'URBANISME

### 4.1 Classement dans le domaine public communal de voiries appartenant à la ville de La Ferté Saint-Aubin

Vote favorable à l'unanimité pour décider de prononcer le classement dans le domaine public des voies, réseaux et espaces communs :

Voies concernées	Références cadastrales	Surface (m <sup>2</sup> )
rue des Mousserons	BA 204	11.968 m <sup>2</sup>
rue des Girolles		
allée des Cèpes		

### 4.2 Cession de la parcelle BO 31 à la société MASCHIO GASPARDO SPA appartenant à la commune de La Ferté Saint-Aubin

Vote : 22 voix pour et 7 abstentions (M. Philippe FROMENT, Mme Manuela CHARTIER, M. Marc BRYNHOLE, Mme Sylvie BRETON, M. Thierry MONTALIEU, Mme Colette ROUSSEAU, M. Dominique DESSAGNES) pour céder la parcelle non bâtie cadastrée BO 31 à la société MASCHIO GASPARDO SPA au prix de 13.800 € euros, conformément à l'avis du Domaine. L'acquéreur prendra à sa charge les frais de notaire.

### 4.3 Déclassement du Domaine Public au droit du 39, avenue de l'Europe

Vote favorable à l'unanimité pour déclasser du domaine public une parcelle de 6 m<sup>2</sup> au droit du 39, avenue de l'Europe.

### 4.4 Vente par la commune d'un terrain de 6 m<sup>2</sup> au droit du 39, avenue de l'Europe à Monsieur DUPUIS et Madame BOMENT

Point annulé et reporté au prochain conseil municipal.

### 4.5 Dotation globale de fonctionnement 2015 - Mise à jour de la longueur de la voirie communale

Vote favorable à l'unanimité pour approuver l'actualisation du classement des voies dans le domaine communal et porter la longueur de la voirie communale à 57 506 ml.

#### **4.6 Acquisition de la voirie du lotissement de la Croix Verte en vue de son classement dans le domaine public - modification**

**Vote favorable à l'unanimité** pour confirmer l'acquisition de la voirie du lotissement de la Croix Verte en vue de son classement dans le domaine public. La ville prendra à sa charge les frais de notaire.

#### **4.7 Convention avec le Conseil général pour une étude de trafic routier**

**Vote : 22 voix pour et 7 contre** (M. Philippe FROMENT, Mme Manuela CHARTIER, M. Marc BRYNHOLE, Mme Sylvie BRETON, M. Thierry MONTALIEU, Mme Colette ROUSSEAU, M. Dominique DESSAGNES) pour approuver le projet de convention de partenariat pour l'étude de trafic routier et autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer la convention ainsi que tout document s'y rapportant.

### **5 - SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE**

#### **5.1 Convention de mise à disposition de locaux par le Collège du Pré des Rois à l'association ESC FITNESS**

**Vote favorable à l'unanimité** pour autoriser Madame le Maire à signer la convention, et tout document s'y rapportant, de mise à disposition de locaux par le collège à l'ESC FITNESS.

#### **5.2 Convention de mise à disposition de locaux par le Collège du Pré des Rois à l'association USF GYMNASTIQUE**

**Vote favorable à l'unanimité** pour autoriser Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition de locaux par le collège à l'USF GYMNASTIQUE.

#### **5.3 Convention de mise à disposition de locaux par le Collège du Pré des Rois à l'association MJC YOGA.**

**Vote favorable à l'unanimité** pour autoriser Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition de locaux par le collège à la MJC YOGA.

#### **5.4 Convention de mise à disposition de locaux par le Collège du Pré des Rois à l'association ARTS MARTIAUX 45.**

**Vote favorable à l'unanimité** pour autoriser Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition de locaux par le collège à l'association Arts Martiaux 45.

### **6 - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

#### **6.1 Mise à disposition des Services communaux de la Ville de La Ferté Saint-Aubin auprès de la Communauté de Communes de La Ferté Saint-Aubin – avenant n°4**

**Vote favorable à l'unanimité** pour approuver l'avenant n°4 à la convention de mise à disposition de services de la ville vers la Communauté de communes, et autoriser Madame le Maire à signer ladite convention.

### **7 – CULTURE ET MANIFESTATIONS LOCALES**

#### **7.1 Tarifs programmation culturelle 2015**

**Vote favorable à l'unanimité** pour modifier la délibération du 26 septembre 2014 (n°14-152) relative aux tarifs de la saison culturelle 2015, en fixant les montants Hors Taxe. Les autres dispositions de la délibération n°14-152 demeurent inchangées.

**Tarif plein : 9,48 € HT** (soit 10 € TTC avec TVA à 5,5%)

**Tarif réduit : 4,74 € HT** (soit 5€ TTC avec TVA à 5,5%)

**Abonnement pour « Jours de Jazz » : 18,96 € HT** (soit 20 € TTC avec TVA à 5,5%)

KENDJY « The Voice 2014 » Tarif unique : 17,06 € HT (soit 18 € TTC avec TVA à 5,5%)  
Catherine Lara Quartet : Tarif unique 31,28 € HT (soit 33 € TTC avec TVA à 5,5%)  
Gérard MAJAX – spectacle de magie : Tarif plein 15,17 € HT (soit 16 € TTC avec TVA à 5,5%) - Tarif réduit : 4,74 € HT (soit 5 € TTC avec TVA à 5,5%)  
« 3 x rien » Cie CEPHISE : 4,74 € HT (soit 5 € TTC avec TVA à 5,5%)  
Spectacles scolaires : Tarif unique de 2,84 € HT (soit 3 € TTC avec TVA à 5,5%)

## 8– Questions diverses

- ❖ Point sur les dernières décisions prises par le Syndicat du Cosson.  
Report au prochain Conseil Municipal

La Ferté St-Aubin, le 22 décembre 2014

Le Maire,  
Constance de Pélichy

